

Mentions légales

Le site "directartistes.com" est conçu par l'entreprise individuelle Enzo Gaudry.

Pour la société : SILIZA

Adresse : 2 Rue d'Argenteuil, 75001 PARIS

Capital social : 1.500 euros

Immatriculée au RCS de : Paris, N°802 439 984

SIRET : 802 439 984 00021

Directeur de publication : LAFON Guillaume

Mail : siliza@free.fr

Hébergement : OVH.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU SITE DIRECTARTISTES.COM

ARTICLE 7 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Lors de son ouverture de compte, pour les prestations payantes, le client professionnel de l'Art, choisira le type d'abonnement qu'il entend souscrire. La validité de l'abonnement dépend de son paiement. Le paiement s'effectue soit par prélèvement bancaire conformément à l'article 133-7 du Code Monétaire et Financier, soit par carte bancaire. Veuillez noter que les prix mentionnés sur le site lors de votre commande sont donnés en euros pour tous les pays. La société Directartistes.com se réserve le droit de suspendre ou de résilier sans préavis l'abonnement du client si le paiement en ligne ou le paiement différé entraîne un rejet du règlement.

ARTICLE 8 : CESSION – USAGE

Le compte et l'utilisation du compte de l'utilisateur sont strictement personnels. Il ne peut permettre à d'autres personnes d'utiliser son compte, ses mots de passe et identifiant. En présence d'un fonds de commerce électronique, l'utilisateur pourra céder, transférer ou licencier ses droits à un tiers puisque les effets juridiques attachés au fonds de commerce (articles L141-2 et suivants de Code de commerce) s'appliqueront de la même manière au fonds de commerce électronique, conformément à la jurisprudence (Cour de cassation, 23 juin 2016) en vigueur.

En cas de violation des présentes conditions générales d'utilisation, l'abonnement et/ou l'inscription de l'utilisateur pourra être résilié(e) sans délai par Directartistes, l'abonnement ne sera pas remboursé et l'utilisateur ne pourra prétendre à aucune indemnisation de la part de DirectArtistes.com. De plus, DirectArtistes.com se réserve le droit de réclamer à l'utilisateur frauduleux le paiement de toute somme non réglée et/ou en raison de la violation des présentes conditions générales d'utilisation.

ARTICLE 9 : ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT

Conformément à l'article L121-21 du Code de la consommation, le présent contrat entre en vigueur à compter de sa conclusion et ce jusqu'à la fermeture du compte. Une fois le paiement de l'abonnement effectué, l'utilisateur est réputé abonné. Cet abonnement est résiliable à l'issue d'un an d'engagement, pour ce faire, l'abonné doit adresser sa volonté de résilier à DirectArtistes.com par une déclaration explicite par mail à **commercial@directartistes.com**, ou par **LRAR à SILIZA, 2 rue d'Argenteuil, 75001 PARIS – France**. La société SILIZA détentrice du site DirectArtistes se réserve le droit de modifier le présent contrat. Le cas échéant, cette modification sera connue des utilisateurs par l'envoi d'un email les invitant à prendre connaissance des nouvelles CGVU, ainsi que par

l'apparition d'un pop-up au moment de leur connexion les invitant à consentir aux nouvelles CGVU. De fait, l'ensemble des modifications apportées aux CGVU sont opposables aux tiers.

ARTICLE 10 : LOIS APPLICABLES ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Le présent contrat est soumis aux lois françaises. Le client et la société SILIZA donnent compétence au Tribunal judiciaire de Paris pour statuer sur l'ensemble des litiges liés au présent contrat. Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tous les litiges relatifs à la relation commerciale existant entre La Société et son client sont soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises.

ARTICLE 11 : RÉOLUTION AMIABLE DES LITIGES

Domaine d'application : Il est institué en application de l'article L611-2 du Code de la Consommation, la possibilité pour le consommateur de recourir à un mode alternatif de résolution des litiges, consistant en la médiation de la consommation, lors de la survenance d'un litige entre un consommateur et un professionnel. En application de l'article L611-3 du Code de la Consommation, la médiation des litiges de la consommation ne s'applique pas aux litiges entre professionnels, aux réclamations portées par le consommateur auprès du service clientèle du professionnel ; aux négociations directes entre le consommateur et le professionnel ; aux tentatives de conciliation ou de médiation ordonnées par un tribunal saisi du litige de consommation ou aux procédures introduites par un professionnel contre un consommateur.

Modalités de recours : Conformément à l'article L616-1 du Code de la consommation, l'utilisateur doit faire une réclamation auprès de DirectArtistes afin de tenter de régler le litige. Si, toutefois, aucun accord n'est conclu, l'utilisateur pourra saisir un médiateur à la consommation. En application de l'article L612-1 du Code de la consommation : « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel* ». Tout client qui entend soumettre un litige né à l'occasion de l'acquisition d'un produit ou la fourniture de services par l'intermédiaire du présent site, peut s'adresser, pour connaître le site du médiateur de la consommation applicable au présent contrat, à la commission de la médiation de la consommation. Le présent lien (ou tout autre lien qui s'y substituerait) avec le site de la commission de la médiation de la consommation fournit un accès direct aux informations relatives au processus de médiation :

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

Modes de saisine : La saisine du médiateur de la consommation doit intervenir dans le délai de 1 mois, à compter de la réclamation écrite, transmise au professionnel, dans les conditions prévues aux conditions générales de vente. La médiation des litiges doit être accessible par voie électronique ou par courrier simple. Elle est gratuite pour le consommateur, à l'exception des frais qu'il entend engager au titre de la représentation ou de l'assistance par un avocat ou de toutes personnes de son choix, à tous les stades de la médiation, ainsi que de l'avis d'un expert, dont il entendrait solliciter l'intervention. S'agissant de la sollicitation de l'avis d'un expert, chaque partie peut solliciter l'avis d'un expert, les frais encourus étant également à leur charge. Dès la réception des documents sur lesquels est fondée la demande du consommateur, le médiateur de la consommation notifie aux parties, par voie électronique ou par courrier simple, sa saisine, en leur rappelant qu'elles peuvent, à tout moment, se retirer du processus. Le médiateur communique à la demande de l'une ou l'autre des parties, tout ou partie des pièces du dossier et peut recevoir les parties, ensemble ou séparément. A défaut d'accord amiable entre elles, il leur propose une solution pour régler le litige. L'issue de la médiation intervient au plus tard, dans un délai de 90 jours, à compter de la date de la

notification de la saisine du médiateur, ce délai pouvant être prolongé par ses soins, à tout moment, en cas de litiges complexes, après en avoir avisé immédiatement les parties.

Le recours à la médiation n'est pas une obligation préalable à la saisine du juge (article L612-4 du Code de la consommation). En ce sens en cas d'échec de la médiation, la partie la plus diligente pourra saisir le Tribunal de commerce de Paris par requête conformément à l'article 756 du Code de procédure civile, ainsi qu'aux articles L721-1 et suivants du Code de commerce. En outre, les éléments produits lors de la médiation peuvent être utilisés comme preuve devant la juridiction saisie du litige. Le Tribunal de commerce de Paris, qui est l'instance compétente, n'est cependant pas obligé de trancher le litige pour lequel il est saisi. Il est possible pour l'utilisateur de recourir soit à un médiateur privé (engagement de frais de la part du consommateur qui décide de le saisir), soit à un médiateur public (nommé par la juridiction compétente en vertu de l'article L151-1 du Code de la consommation) ; ou à un conciliateur qui figure sur une liste fournie par ladite juridiction, conformément à l'article 21 du Code de procédure civile.

Respect des droits d'auteur : Ce site respecte le droit d'auteur. Toutes les œuvres reproduites et communiquées sur ce site, sont protégées par le droit d'auteur. Sauf autorisation, toute utilisation des œuvres autres que la reproduction et la consultation individuelle et privées sont interdites. Pour publier ou diffuser les images, vous devez impérativement obtenir l'autorisation préalable de l'auteur, et le cas échéant, de l'ADAGP ou de ses correspondants à l'étranger, et acquitter les droits d'auteur correspondants : ADAGP 11, rue Duguay-Trouin 75006 Paris France. Téléphone : +33 (0)1 43 59 09 79 Fax : +33 (0)1 43 59 61 48 E-mail : adagp@adagp.fr

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES ANNONCES

Article 1 : Domaine d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent aux relations commerciales existant entre la société SILIZA (ci-après désignée « La Société »), société à responsabilité limitée immatriculée en France, au greffe du Tribunal de commerce de Paris sous le RCS n°802 439 984, 2 rue d'Argenteuil, 75001 Paris et vous, client des Annonces DirectArtistes. Dans le cadre de votre activité sur notre plateforme de marché, vous êtes soumis à un certain nombre de droits et obligations qui peuvent diverger selon que vous interveniez sur la plateforme de marché en tant que professionnel ou consommateur. A titre d'information, vous retrouvez ces droits et obligations spécifiques en cliquant sur le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/les-fiches-pratiques/e-commerce-les-regles-entre-professionnels-et-consommateurs#:~:text=Les%20professionnels%20doivent%20respecter%20des,d%C3%A9lai%20de%20quatorze%20jours%20calendaires>. La société détentrice du site DirecArtistes se réserve le droit de faire évoluer les conditions générales de vente après en avoir informé ses clients. Toutefois, ce sont les conditions générales de vente en vigueur au moment du dépôt de l'annonce sur le site qui ont vocation à s'appliquer pour celle-ci.

Article 2 : Dépôt de l'annonce

La Place de Marché DirectArtistes.com accepte le dépôt de votre annonce si elle respecte les termes des présentes conditions générales. En confirmant le dépôt de votre annonce au moyen d'un "clic informatique", qu'elle soit gratuite ou payante, vous acceptez l'intégralité des présentes conditions générales.

Article 3 : L'Annonce DirectArtistes

Une annonce DirectArtistes doit concerner des œuvres d'Art, ou de Design et leurs produits dérivés. Pour une œuvre d'Art, l'Annonce DirectArtistes doit porter sur l'une des catégories suivantes : peintures, sculptures, photographies, dessins – dessin de presse – dessin de pub, illustration jeunesse – illustrations – décors de jeux, BD – Comics, character design, storyboard – cartoon – cinéma, street art, gravures, art numérique, design industriel, architecture, autres. L'Annonce DirectArtistes doit être associée obligatoirement à un artiste référencé dans les banques de données DirectArtistes. La plateforme de marché normalisée DirectArtistes.com accepte uniquement les œuvres originales ou les objets dérivés proposés directement par les artistes. Vous utiliserez exclusivement les ressources des banques de données DirectArtistes, pour formater votre annonce : Nom de l'artiste ou pseudo, univers, technique, thématique, signature. Les banques de données DirectArtistes font l'objet d'une protection au titre du droit "*sui generis*" appartenant à DirectArtistes, ainsi que du droit d'auteur (copyright). **Les annonces DirectArtistes décrivent uniquement les œuvres et pièces disponibles à la vente. Chaque annonce doit concerner une seule œuvre, série ou portfolio ;** et ne peut concerner un lot d'œuvres disparates. Elles ne peuvent inclure que des textes et des images que vous nous fournissez. Le contenu de votre Annonce DirectArtistes ne doit pas porter atteinte aux droits d'un tiers concernant les photographies, images et textes. DirectArtistes se réserve le droit de demander tout justificatif quant à la propriété du bien qui fait l'objet de l'annonce. La Société attire votre attention sur le fait que vous engagez votre responsabilité personnelle en publiant une annonce DirectArtistes. En ce sens, la Société ne pourra être tenue pour responsable notamment de la reproduction d'œuvres plastiques figurant dans votre annonce. La Société se réserve le droit de refuser sa prestation à toute personne ayant présenté ou présentant des informations erronées, suspectes ou mensongères, des antécédents d'insolvabilité, ou un comportement contraire à la loi, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ; ou qui n'a pas respecté ou qui contreviendrait aux présentes conditions d'utilisation. Les Annonces de DirectArtistes ne doivent pas contenir de virus, vers informatiques, ou tout autre programme informatique visant à endommager ou à intercepter clandestinement tout système informatique, données ou informations nominatives. Elles ne doivent pas contenir de logo, ni proposer des liens hypertextes directs ou indirects vers des biens ou services sur Internet.

Article 4 : Licence d'utilisation

Dans le but de permettre à la Société d'utiliser les éléments (informations, texte, images, photos) résultant de votre Annonce DirectArtistes sans violer les droits que vous pourriez avoir sur ces éléments, vous concédez à la Société une licence non-exclusive, gratuite, durant toute la durée de l'activité de la Société, pour le monde entier, avec droit de sous-licencier, pour l'utilisation, l'exploitation et la divulgation desdits éléments, dans tout média existant ou à venir, dans le respect de la Charte de confidentialité et de protection des données personnelles de la Société. La présente licence restera en vigueur, le cas échéant, pendant toute la durée légale de protection desdits éléments. Vous acceptez de ne pas utiliser de logiciels ou de procédés manuels pour copier les pages Internet de DirectArtistes.com ou pour enregistrer ou collecter les informations sur ces pages sans le consentement exprès préalable et écrit de La Société. Vous acceptez de ne pas utiliser de dispositifs ou logiciels de toutes sortes afin de perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement du site Directartistes.com. Vous acceptez de ne procéder à aucune manœuvre ou action qui occasionnerait une charge disproportionnée pour les infrastructures de La Société. **Vous acceptez de ne pas copier, reproduire, altérer, modifier, créer des œuvres ou pièces dérivées parmi les Annonces Art, et Design** ou divulguer au public tout ou partie du contenu du site Directartistes.com sans le consentement exprès préalable et écrit de la Société ; ou celui des tiers concernés. La Société ne pourra être tenue pour responsable si tout ou partie du contenu des Annonces DirectArtistes était

repris sur des sites internet, ou tout autre média existant ou à venir à son insu, sans autorisation écrite de sa part.

Article 5 : Indemnités de réclamation

Vous acceptez que la Société, les autres sociétés du groupe, ses mandataires sociaux, dirigeants et salariés dégagent leur responsabilité contre toute demande ou réclamation faite par un tiers, causée par lui ou résultant d'une violation de votre part des présentes conditions générales ; ou d'une violation de toute disposition légale ou de tout droit desdits tiers. Cette garantie porte tant sur le principe d'éventuel de dommages et intérêts que sur les frais de procédure.

Article 6 : Responsabilité commerciale

La Société n'intervient pas dans les transactions entre acheteurs et vendeurs. A ce titre, **DirectArtistes.com ne prélève aucune commission sur les transactions conclues entre les artistes et leurs clients**, le règlement des œuvres ou prestations s'effectuant directement entre les parties. De ce fait, **elle exerce un contrôle relatif** tenant à la qualité, la sûreté ou la licéité des objets répertoriés, la véracité et l'exactitude des annonces mises en ligne, la capacité des vendeurs à vendre lesdits biens ou services, et la capacité des acheteurs à payer lesdits biens ou services. En outre, afin de vendre des œuvres sur internet, les artistes doivent fournir les certificats d'authenticité pour chaque création. Vous dégagez donc la Société de toute responsabilité en cas de litige pour toute réclamation, et tout dommage présent ou futur, présumé ou non, constaté ou non, résultant de manière directe ou indirecte de votre Annonce. Les présentes conditions générales d'utilisation des Annonces DirectArtistes ne créent aucun lien de subordination, de mandat, de société en participation, d'entreprise commune, de relations franchiseur/franchisé ou employeur/employé, entre la Société et vous-même. La responsabilité de la Société ne saurait être retenue du fait du contenu des sites vers lesquels peuvent pointer des liens hypertextes figurant sur son site. La Société s'engage à apporter tous les soins en usage dans la profession pour la mise en œuvre du service offert à ses clients. Néanmoins, **sa responsabilité ne pourra pas être retenue en cas de manquement à ses obligations contractuelles résultant d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure** tel que, et sans limitation, les catastrophes, actes de terrorisme, sabotages, grèves, incendies, inondations, défaillance ou panne de matériel, des moyens de transport, de communication ou de votre propre fait. De plus, la responsabilité de La Société ne sera pas engagée en cas d'erreur dans la présentation des produits sur son site, les photographies, textes et illustrations représentant les produits n'étant pas contractuels.

Article 7 : Protection des données personnelles (RGPD)

En ce qui concerne le traitement de vos données personnelles, nous vous invitons à consulter la page dédiée à la politique de confidentialité : <https://sf.sc2gaen4551.universe.wf/#>

En adhérant à ces conditions générales de vente, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre politique de protection des données personnelles et consentez à ce que nous les collections et utilisions.